
CTL DU 12/10/2022 en mode présentiel

A l'ordre du jour :

- Mise en place au 1^{er} Janvier 2023 du SGC d'Auxonne (pour avis),
- Mise en place au 1^{er} Janvier 2023 du SGC d'Is Sur Tille (pour avis),
- Transfert au 1^{er} Janvier 2023 de la gestion des 5 communes de Saône et Loire (Chagny, Chaudenay, Change, Decize les Maranges, et Paris l'Hôpital), membres de la CA Beaune Côte et Sud, au SGC de Nuits St Georges (pour avis),
- Transfert au 1^{er} Janvier 2023 de l'activité EPSMS de la Trésorerie de Fontaine Française à l'antenne hospitalière de Semur en Auxois (pour avis),
- Mise en place au 1^{er} Janvier 2023 des CDL d'Auxonne, Genlis/Bretigny, Is Sur Tille/Messigny et Vantoux et Mirebeau sur Bèze/Selongey (pour avis),
- Mise en place au 1^{er} Janvier 2023 des accueils de proximité de Bretigny, Fontaine Française et Messigny et Vantoux (pour avis),
- Questions diverses.

En début de séance, la CFTC a lu une **liminaire** retranscrite ci-dessous

Mme la Présidente par intérim,

Nous voici à la énième phase du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) dans notre département.

Nous n'allons pas réitérer pour la énième fois également notre total et profond désaccord avec cette réforme, source de suppression d'emplois, de possibilité d'évolution de carrière, de diminution drastique de la mission de service public de la DGFIP, de stress, de dégradations des conditions de vie au travail des agents, sans parler des coûts financiers induits par ces restructurations (déménagements, trajets etc ...)

Si nous siégeons ce jour, dans ce semblant de dialogue social, c'est uniquement pour une seule raison : faire remonter les questionnements et inquiétudes des collègues, et essayer de s'assurer qu'à minima leurs conditions de travail ne soient pas encore plus gravement dégradées dans ce contexte.

Comme nous l'avions déjà souligné au 1^{er} CTL sur la mise en place du NRP, cette réforme apparaît clairement comme une casse du service public et en exergue l'existence d'un profond désenchantement de la part des agents qui n'attendent plus rien d'une administration qui ne les écoute pas dans leurs difficultés.

- Mise en place au 1^{er} Janvier 2023 du SGC d'Auxonne

Il aura vocation à concentrer, à compter du 1^{er} Janvier 2023, les tâches de gestion relatives à trois EPCI (Comcom Val de Saône, Comcom Norge et Tille et Comcom Plaine Dijonnaise) et leurs 71 communes membres, gérées actuellement par les Trésoreries d'Auxonne, Genlis, Pontailler sur Saône.

Les emplois B et C des trésoreries d'Auxonne, Genlis et Pontailler sur Saône dont les missions couvrent exclusivement le secteur public local depuis le 1^{er} Janvier 2022 seront intégralement transférés au SGC d'Auxonne, qui comptera 9 emplois B/C et un encadrement composé de 1 A+ et 1A (l'emploi d'adjoint sera créé par redéploiement d'un emploi de direction).

Agir pour ne pas subir.

Le SGC relève de la typologie de travail sur 5 jours. Chaque agent sera invité à changer de module horaire, qu'il pourra adapter à ses besoins (les bornes des plages fixes demeureront inchangées : 09h30-11h30/14h00-16h00).

L'ensemble des agents de la Trésorerie d'Auxonne rejoindra le SGC d'Auxonne.

Par ailleurs, à l'issue des mouvements de mutation au 1^{er} Septembre 2022, tous les agents des Trésoreries de Genlis et Pontailler sur Saône ont obtenu une nouvelle affectation (équipe de renfort, SGC d'Is sur Tille ou de Nuits St Georges).

La CFTC a indiqué que les collègues Auxonnais étaient très inquiets et appréhendaient fortement la surcharge de travail générée par cette reconfiguration avec un effectif bien en dessous des emplois escomptés. La direction a répondu qu'elle faisait son maximum avec l'appui permanent des 3 agents de l'équipe de renfort. Le nouvel adjoint devrait arriver en Mai 2023.

Les collègues seront installés dans les locaux de l'actuelle Trésorerie qui font l'objet de travaux d'agrandissement avec l'intégration de l'étage. Le 1^{er} étage sera intégralement rénové et des travaux au RDC sont également prévus en début d'année 2023.

La CFTC a demandé si la cour intérieure serait en réfection. L'administration a répondu positivement.

La CFTC a voté contre, ainsi que l'ensemble des autres OS.

- Mise en place au 01^{er} Janvier 2023 du SGC D'Is Sur Tille

Il regroupera les tâches de gestion relatives à quatre EPCI (Comcom Vallées de la Tille et de l'ignon, Comcom Tille et Venelle, Comcom Forêts Seine et Suzon, Comcom Mirebellois et Fontenois) et leurs 98 communes membres, gérées actuellement par les Trésoreries d'Is sur Tille et de Fontaine Française.

Les emplois B/C des Trésoreries d'Is sur Tille et Fontaine Française afférents au secteur public local depuis le 1^{er} Janvier 2022 seront intégralement transférés au SGC D'IS sur Tille, qui sera composé de 8 emplois B/C, 1 A+ et 1A.

Le SGC relève de la typologie de travail sur 5 jours. Chaque agent sera invité à changer de module horaire, qu'il pourra adapter à ses besoins (les bornes des plages fixes demeureront inchangées : 09h30-11h30/14h00-16h00).

Les agents de la Trésorerie d'Is sur Tille rejoindront le SGC d'Is sur Tille sauf un qui a obtenu sa mutation pour le PCR au 01^{er} Janvier 2023.

Pour les deux collègues de la Trésorerie de Fontaine Française désirant rejoindre le SGC D'Is sur Tille, la modification du trajet domicile-travail conduit à un éloignement.

Les agents seront installés dans de nouveaux locaux acquis par la Covati (superficie insuffisante pour l'ancienne Trésorerie).

La comcom réalise actuellement des travaux dans ces locaux. La livraison est prévue pour la fin d'année 2022.

Le déménagement des collègues interviendrait vers le 20 Mars 2023, une fois les opérations relatives aux TRF et aux comptes de gestion terminées.

L'emploi de A devrait être pourvu en Mai 2023.

La CFTC a voté contre, ainsi que l'ensemble des autres OS.

- Transfert au 1^{er} Janvier 2023 de la gestion des 5 communes de Saône et Loire (Chagny, Chaudenay, Change, Dezize les Maranges et Paris l'Hôpital), membres de la CA Beaune Côte et Sud, au SGC de Nuits St Georges

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, le SGC de Nuits st Georges assure la gestion comptable et financière de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et des 48 communes membres situées en Côte d'Or.

Agir pour ne pas subir.

La gestion des cinq communes est assurée par la Trésorerie de Chagny pour les communes de Chagny et Chaudenay, et le SGC Creusot Montceau pour les communes de Change, Decize les Maranges et Paris l'Hôpital. Treize budgets seront transférés au SGC de Nuits st Georges.

La DDFIP 71 a décidé qu'un emploi C sera transféré de la Trésorerie de Chagny au SGC de Nuits st Georges mais aucun agent ne souhaite le rejoindre.

Au total, le SGC de Nuits St Georges comptera 8 B, 7 C, 2 A et un A+ soit 18 emplois.

La CFTC a voté contre, ainsi que l'ensemble des autres OS.

- Aménagements Transfert au 1^{er} Janvier 2023 de l'activité EPSMS de la Trésorerie de Fontaine Française à l'antenne hospitalière de Semur en Auxois

La gestion de l'EPSMS assurée à ce jour par la Trésorerie de Fontaine Française sera transférée à l'antenne hospitalière de Semur en Auxois au 1^{er} Janvier 2023, tandis que la gestion des hébergés sera prise en charge par la Trésorerie des Hôpitaux.

Cette dernière sera chargée avec ses deux antennes implantées à Beaune et Semur en Auxois, de la gestion des EPS et EPSMS de l'ensemble du département.

Aucun emploi n'est transféré de la Trésorerie de Fontaine Française à l'antenne hospitalière de Semur en Auxois.

La CFTC a voté contre, ainsi que l'ensemble des autres OS.

- Mise en place au 1^{er} Janvier 2023 des CDL d'Auxonne, Genlis/Bretigny, Is sur Tille/Messigny et Vantoux et Mirebeau sur Bèze/Selongey

Un CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux) pourra gérer au plus deux EPCI et les communes qui en dépendent.

Trois emplois d'Inspecteur Divisionnaire (CN) pour les CDL de Genlis/Bretigny, Is Sur Tille/Messigny et Vantoux, Mirebeau sur Bèze/Selongey et un emploi d'inspecteur pour le CDL d'Auxonne seront implantés au TAGERFIP des services de direction.

Les CDL D'Auxonne, Is sur Tille/Messigny et Vantoux, Mirebeau sur Bèze/Selongey ont été désignés par le directeur régional en mai dernier. Toutefois, leur nomination n'a pas été arrêtée par les services centraux.

Pour le CDL de Genlis/Bretigny, un appel à candidature au plan national sera prochainement initié.

La CFTC a voté contre, ainsi que l'ensemble des autres OS.

- Mise en place au 1^{er} Janvier 2023 des accueils de proximité de Bretigny, Fontaine Française et Messigny et Vantoux

Dans le cadre du NRP, la présence de la DFGIP dans les territoires se manifeste par des structures de plein exercice, par des permanences au sein des maisons de services aux publics (MSAP) ou des espaces France Services (FS) ou encore au sein d'espaces publics (permanences en mairies ou tout autre lieu).

Le partenariat noué par la DGFIP avec les espaces France Services, se traduit de la façon suivante :

- L'accueil de premier niveau est assuré par 2 ou trois animateurs externes (qui ont suivi un cursus de formation métier) avec si possible une réponse à l'utilisateur,
- A défaut, une mise en relation avec un agent de la DRFIP 21 est organisée. Elle se fait en temps réel ou différé (RDV téléphonique, physique ou visio-conférence dans le France Service ou dans un de nos services). Par

Agir pour ne pas subir.

ailleurs, des référents DRFIP 21 sont désignés pour chaque France Service afin que l'animateur puisse joindre nos services pour obtenir une réponse en particulier dans les cas urgents (un téléphone portable a été mis à disposition des référents des SIP afin qu'ils puissent être joints directement),

- Une permanence physique par un agent de la DRFP 21 peut être organisée pour répondre à un besoin local, par exemple la campagne déclarative et les campagnes d'avis.

Les usagers se voient proposer dans l'ensemble des communes du NRP, l'accès à un accueil de premier niveau (questions fiscales, celles relevant du secteur public local et celles relatives aux amendes), généraliste, homogène sur tout le territoire et équivalent globalement à l'offre DGFP des structures France Services.

La CFTC a voté contre, ainsi que l'ensemble des autres OS.

- Questions diverses

La scolarité des contrôleurs stagiaires a débuté le 03 Octobre. Le mouvement sera publié vers le 16 Novembre après le recueil des vœux. Sur les 21 annoncés pour la Côte d'Or, deux désistements enregistrés.

Au niveau local, des CV leur ont été demandés pour mieux connaître leur situation et surtout mieux concilier la nécessité de service et le choix des agents.

Les évaluateurs actuellement installés rue Jean Renaud déménageront prochainement dans leurs bureaux réinstallés au 4^{ème} étage de la Boudronnée.

En raison des bureaux vacants sur les trois autres étages du site Jean Renaud, il est prévu que les 2^{ème} et 3^{ème} étages soient les seuls à être occupés, le 1^{er} étage sera donc vidé de ses occupants pour être en conformité avec la démarche de sobriété énergétique.

Les radiateurs du bâtiment de la Rue Jean Renaud seront changés pendant 3 jours et ce à compter du 18 Octobre 2022.

Prochain CTL le 15/11/2022 : bilan de la campagne IR + bilan de l'entretien professionnel 2022 +....

Vos représentants en CTL :

Christophe RECOUVREUX, SIP DIJON ET AMENDES service recouvrement (Titulaire),

Céline GUILLAUMIN, PCE antenne de BEAUNE (Titulaire),

Anne DAULIN, DRFIP Div Etat service comptabilité (Suppléante),

Véronique BOYER, Div Evaluation Domaniale service GPP (Suppléante).